

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Gustave Goffard, 6 novembre 1868](#)

Jean-Baptiste André Godin à Gustave Goffard, 6 novembre 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (346r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gustave Goffard, 6 novembre 1868, Équipe du projet FamiliLettres (FamiliLettres de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45811>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (FamiliLettres de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 novembre 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Goffard, Gustave](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

RésuméGodin informe Goffard qu'il répondra aux demandes de renseignements le concernant en affirmant qu'il n'a rien eu à lui reprocher pendant le temps où il était employé chez lui, mais qu'il ne pourra pas attester de ses capacités à la direction commerciale. Il lui confirme que le motif principal du congé qui lui avait été donné était les achats faits hors de proportion avec les besoins qu'il a fallu solder à perte.

Mots-clés

[Emploi](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 6 9bre 1866

346

Monsieur Goffart

je ne pourrais dire si bon
me demeure des enseignements
sur votre compte autre chose
que la vérité est qu'après avoir
été employé pendant un certain
temps chez moi je n'ai eu aucun
reproche à vous faire sous le
rapport de votre conduite et que
vous m'avez quitté avec un bon
mais je ne pourrais rien affirmer
sur votre capacité comme direction
commerciale vous vous trompez même
sur les influences que vous exercez
vous avoir été nuisibles. votre
croyi ~~ce~~ pour principal motif
des achats trop souvent faits hors
de toute proportion avec les
besoins et que j'ai été obligé
de solder en partie après votre
départ pour une somme assez
bonne

Veuillez agréer mes très parfaites
salutations

Godin